

BILAN FINANCIER APEL Ecole St Joseph Marcoussis

Année scolaire 2018-2019

L'APEL a financé, durant l'année scolaire 2018-2019, plusieurs projets et événements dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Objet	Recettes	Dépenses	Total
Kermesse Juin 2018/projets 2018 (reliquat)		1,205	- 1,205
Cotisation APEL	2,425	1,296	1,129
Marché de Noël	3,683	2,620	1,063
Revue Le Petit Moutard (3 exemplaires)	2,840	3,867	- 1,027
Kermesse 2019	7,495	3,828	3,667
Vente de gateaux	329		329
Vente chocolats de Noël	2,959	2,190	769
Vente de chocolats de Pâques	1,731	1,328	403
Projets Ecole/Spectacles enfants		1,018	- 1,018
Vente des dessous de plat	1,476	1,128	348
Cadeau départ maîtresses	145	495	- 350
Autres frais		344	- 344
Intérêts bancaires	25		25
TOTAL Général	23,108	19,319	3,789
Solde bancaire au 31/10/2018:			9247
Parts BPRI : 5650€			-5650
Caisse			800
Resultat 2018/2019:			3789
Situation financière au 12/09/2019:			8,186 €

- Les principaux **projets de l'école** auxquels l'APEL a contribué financièrement à hauteur de 1 368€ se décomposent comme suit:

- ✓ Spectacle de Noël et repas des animateurs : 500€
- ✓ Sachets et gourmandises/papillottes pour les enfants : 139€
- ✓ Participation atelier yoga : 297€
- ✓ Spectacle & conférence sur commémoration Grande Guerre : 64€
- ✓ Atelier semaine des APEL : 18€
- ✓ Participation cadeaux départ maîtresses : 350€

- Les principaux événements organisés par l'APEL qui ont générés un bénéfice se décomposent comme suit :

- ✓ Marché de Noël : 1 063€
- ✓ Kermesse 2019 : 3 667€
- ✓ DVD Kermesse : 366€
- ✓ Vente de gâteaux : 329€
- ✓ Vente de chocolats : 1 172€
- ✓ Vente de dessous de plats : 348€

A ceci viennent se rajouter des frais supplémentaires tels que les **factures de projets 2017-18 arrivées tardivement** et payées sur l'année scolaire 2018-19 pour un montant de 1 205€ ainsi qu'un **déficit sur l'édition du Petit Moutard** de 1 027€ dû au manque de sponsors.

Un effort supplémentaire sur le « fundraising » est dès à présent lancé pour augmenter le nombre de sponsors et le nombre de Petit Moutard sera probablement revu à la baisse, passant de 3 à 2 numéros.

Les **intérêts bancaires** restent les mêmes que pour les années précédentes, à savoir 24,75€. Nous avons également alimenté, le **compte épargne** avec un versement de 4 000€ qui cumule désormais un montant total de 5 650€.

L'année scolaire 2018-19 se traduit donc par un **excédent de 3 789€** (dont 1 205€ sont des dépenses 2017-18) et le compte courant de l'APEL possède, au 12 septembre 2019, un **solde créditeur de 8 186€** (chèques Kermesse 2019 de 789€ non encaissés à ce jour).